

## Déclaration SNES-FSU CTA 17 mars 2021

Ce CTA revêt une importance toute particulière car à la suite de celui du mois de janvier, il permet d'entrevoir les conditions dans lesquelles la rentrée 2021 se prépare dans les établissements de notre académie. Nous ne reviendrons pas sur notre condamnation des 23 retraits d'emplois enseignants qui sont scandaleux alors que le nombre d'élèves augmente, et que la pandémie accroît les difficultés. L'Éducation n'entre visiblement pas dans le champ du « quoi qu'il en coûte » présidentiel.

Pour cette séance du CTA, nous sommes surpris de constater que l'affichage des retraits prévus en établissement va au-delà des annonces faites lors du CTA de janvier. Nous avons fait de nombreuses propositions lors du GT préparatoire, condamnant des suppressions de postes qui n'ont pas lieu d'être. Nous espérons avoir été entendus et nous interviendrons bien évidemment à nouveau sur ces situations si tel n'était pas le cas.

En ce qui concerne les redéploiements de postes de CPE, nous redisons que la dotation académique est insuffisante. Nous rappelons notre revendication d'une dotation d'un emploi de CPE pour 250 élèves, aucun établissement ne devant compter moins d'un poste plein de CPE. C'est loin d'être le cas dans notre académie. Des recrutements doivent être programmés d'urgence.

Un mot de la situation générale.

Dans les lycées la préparation du Grand Oral démontre à quel point cette épreuve est mal pensée. Elle est socialement très inégalitaire, ses contenus restent flous, les conditions de sa préparation sont hallucinantes comme son évaluation. Vous devez mesurer, Madame la Rectrice, à quel point élèves comme enseignants oscillent entre colère et désarroi.

Il en est de même pour les élèves de Première qui se préparent avec leurs professeurs à l'épreuve anticipée de français. S'il y a eu une petite évolution pour l'épreuve orale, aucun aménagement n'est prévu pour l'épreuve écrite. Le ministère doit aller beaucoup plus loin si les épreuves terminales sont maintenues, d'autant plus que l'organisation des enseignements est très disparate dans les lycées en raison de la situation sanitaire.

Sur ce dernier point, l'absence d'anticipation chronique de notre ministère est coupable. Les annonces médiatiques du ministre, rarement suivies d'effet sur le terrain, sont insupportables.

En ce qui concerne les tests salivaires déployés de façon très modeste, alors qu'ils sont annoncés massivement, comment comprendre les choix opérés ? Tester un panel d'établissements ou d'autres de façon aléatoire, diminuant de fait le petit nombre de tests disponibles, tout en refusant de tester les élèves et personnels des établissements ou classes touchés par des cas positifs, est incompréhensible, tant du point de vue sanitaire que de celui de la continuité des enseignements. La pression exercée par l'institution pour un retour à temps plein de tous les élèves dans les lycées, le refus d'examiner le passage en groupes en collège, sont complètement à contre temps. Nous exigeons à nouveau que les différents scénarii soient anticipés et discutés avec les professionnels de terrain que nous sommes.